

heurus
Habitat & Services



Être heureux chez soi...

UN NOUVEAU MODÈLE DE RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES ET SENIORS

HEURUS gère des résidences services destinées aux aînés, seuls ou en couple et propose une vision nouvelle de l'habitat en résidence services. Substitut du maintien à domicile, HEURUS offre des logements adaptés à la perte d'autonomie et insiste sur l'accompagnement individualisé, dans un mode de facturation packagé et sans surprise.

UNE EXPÉRIENCE CONCRÈTE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE STRUCTURES POUR PERSONNES ÂGÉES ET SENIORS



Karine BACHELIER

Présidente

Gestion & Exploitation

- Présidente HEURUS
- Actionnaire HEURUS
- Actionnaire REALITES

**DIPLÔMÉE DE L'ESC MONTPELLIER, SPÉCIALISATION
CONTRÔLE DE GESTION HOSPITALIER (PRIX D'EXCELLENCE) :**

Experte du domaine médico-social, Mme Bachelier a évolué au sein de diverses structures : CHU de Montpellier, ARS, URCAM, EHPAD, CCAS...



Michel ALLANIC

Directeur Général

Développement & Montage

- Directeur Général HEURUS
- Actionnaire HEURUS
- Actionnaire REALITES

29 ANS DANS L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL :

Fort de **29 ans dans l'immobilier résidentiel**, M. Allanic travaille au développement foncier des territoires. C'est dans cette continuité qu'il engage une réflexion sur la **conception d'une nouvelle génération d'habitat et services pour personnes âgées et seniors**.

De leur rencontre, naîtra le concept **heurus**
Habitat & Services

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Karine BACHELIER
Présidente



Michel ALLANIC
Directeur Général

Au-delà des deux mandataires sociaux/dirigeants, le Conseil d'Administration d'HEURUS est constitué de sachants de différents domaines indispensables au bon exercice du métier de gestionnaire exploitant de Résidences Services pour personnes âgées et seniors.

DES SACHANTS DU MONDE DE L'INGÉNIÉRIE FINANCIÈRE ET IMMOBILIÈRE :



Yoann CHOIN JOUBERT
Président Directeur Général de REALITES SA depuis décembre 2003, il a placé l'intelligence des territoires au cœur de son activité. Cette compréhension des enjeux territoriaux lui permet de mettre en œuvre deux métiers principaux : la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'usage.



Christophe de BREBISSE
Directeur Général de DOGE INVEST SAS, en charge de la mise en œuvre de la stratégie financière de REALITES et des relations avec les tiers financiers et investisseurs.

DES SACHANTS DU MONDE DE L'EXPLOITATION MÉDICO-SOCIALE :

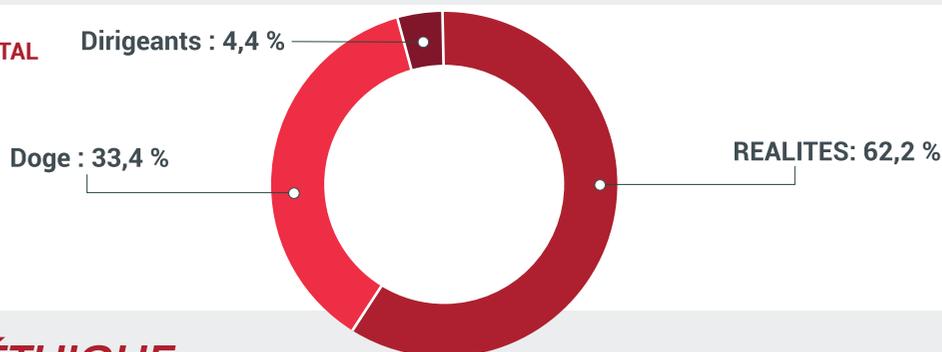


Michel PAGER
Ancien directeur de banque au sein de la Caisse d'Épargne, actuellement Président du conseil d'administration d'un EHPAD associatif et administrateur au sein de l'HAD (réseau Hospitalisation à Domicile) Nantes. Il a été administrateur puis Président au sein d'une association regroupant 8 EHPAD de la région Nantaise. M. Pager est membre du conseil d'administration de HEURUS depuis sa création.



Daniel PARENT
Directeur Général retraité du COS (Centre d'Orientation Sociale), association du social et médico-social (EHPAD SSR, USLD, MAS, CHRS,...), gérant 45 établissements et services, plus de 3 600 lits et places et 2 500 collaborateurs. Son analyse, en tant qu'expert, est un gage de la pertinence du modèle HEURUS. M. Parent est membre du Conseil d'Administration depuis décembre 2015.

CONSTITUTION DU CAPITAL



CONSEIL D'ÉTHIQUE

DES SACHANTS DU MONDE DE LA GÉRIATRIE :

Le professeur Gilles BERRUT, Chef du Service Gériatrie du CHU de Nantes, est fondateur du GÉRONTOPOLE Pays de la Loire.

Il soutient le modèle HEURUS et préside notre Conseil d'Éthique qui rassemble des "sachants" apportant un regard médical sur les pratiques et l'organisation, qui peut être sollicité sur des problèmes "éthiques" posés par le fonctionnement d'une résidence, être force de proposition dans le cadre d'innovations, dans la prise en charge...

Ils nous accompagnent :



HEURUS, UN MODELE INNOVANT

LE PUBLIC CIBLE D'HEURUS

Les résidences HEURUS s'adressent aux personnes qui ne peuvent rester isolées, mais qui ne nécessitent pas pour autant une prise en charge en EHPAD :

- Les couples dont l'un des deux membres est dépendant et qui ne se projettent pas en EHPAD du fait de l'autonomie de l'aidant.
- Les personnes âgées en perte d'autonomie, qui ne se reconnaissent pas dans le modèle actuel des EHPAD.
- Les personnes de moins de 60 ans ayant besoin d'assistance quotidienne et qui ne peuvent prétendre à une entrée en EHPAD du fait de leur âge.
- Les personnes âgées autonomes qui cherchent une structure en foyer-logement alors qu'elles sont au-dessus des plafonds de revenus permettant l'accès aux logements sociaux.
- Les personnes handicapées vieillissantes, notamment les couples parents/enfant(s) handicapé(s) qui cherchent des solutions d'hébergement pour continuer à vivre ensemble.
- Les résidents autonomes des EHPAD, cherchant une solution plus souple et plus adaptée à leur autonomie.



L'HUMAIN AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES

Pour prendre en charge les résidents, une équipe pluridisciplinaire est embauchée en CDI.



SOIT 25 EMPLOIS CRÉÉS À TERME

Convention Collective de l'hospitalisation privée



DES SERVICES PACKAGÉS

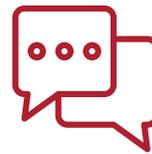
Un " package " de base obligatoire qui couvre les besoins principaux des personnes âgées en perte d'autonomie :



Présence 24h/24



Le petit déjeuner, livré dans le logement chaque matin



Heure Privilège : 1h / semaine au domicile : travaux ménagers au choix du résident



La coordination des intervenants médicaux par une IDE



L'organisation des RDV médicaux



L'assistance administrative



Les animations collectives ainsi qu'une **collation** dans le Grand-Salon, chaque après-midi



La petite maintenance



La livraison des colis et encombrants

DES SERVICES OPTIONNELS

Pour que chacun puisse garder **l'autonomie** qu'il souhaite, nous proposons des services optionnels :



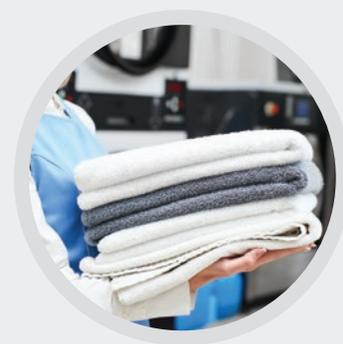
La restauration

La restauration est proposée sur place en liaison chaude avec salle de restaurant et salon privé. Livraison dans le logement possible.



L'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne

Cette prestation est proposée par notre équipe d'aides-soignantes, sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice. Le tarif horaire est dégressif et peut être pris en compte dans le cadre du plan d'aide personnalisé proposé à domicile et financé par l'APA.



L'entretien du linge personnel

Facturation en forfait mensuel individuel.

 **De nombreuses autres prestations sont disponibles sur devis en complément de celles présentées ci-dessus**

NOS LOGEMENTS ADAPTÉS

T1



T2



T3



www.heurus.com

contact@heurus.com

